

Soins de premiers recours : les médecins libéraux de proximité confirment la définition votée par les députés en première lecture de la loi HPST

Afin de dresser un état des lieux de la place des soins de premiers recours dans la pratique des médecins libéraux, la commission Organisation des soins et système de santé de l'URML Île-de-France, présidée par le Dr Marc Sylvestre, a mené une étude* auprès des médecins libéraux franciliens, généralistes et spécialistes, en respectant la diversité territoriale et sociologique de l'Île-de-France (Paris intra-muros, zone périurbaine, zone suburbaine, zone rurale).

Cette étude permet de conforter, à partir de l'expression des acteurs de terrain, plusieurs évidences sur l'organisation du système de santé :

1. Ce sont **d'abord les besoins et la nature des symptômes ou de l'acte** qui doivent définir la porte d'entrée adaptée dans le système de soins ;
2. Le **contexte de prise en charge et/ou l'histoire du patient** déterminent également le type de professionnel auquel le patient a recours ;
3. La pratique des soins de premiers recours est déterminée par les praticiens eux-mêmes : la notion de **profil de pratique** doit donc être prise en compte dans toute réflexion sur l'organisation du système de santé.

Au travers de ces trois considérations clefs, le modèle français doit éviter le piège d'une approche technocratique et rigide pour préférer une logique de santé publique centrée sur les besoins et les attentes des patients dans un contexte de décroisement des pratiques et de responsabilité des acteurs.

**L'étude « Territoires et offre de soins de premier recours » de l'URML Île-de-France a été réalisée par Métis Partners entre octobre 2008 et janvier 2009 auprès d'un échantillon représentatif de médecins franciliens, couplant une étude quantitative sur quatre territoires-types d'exercice reflétant les particularités franciliennes (Paris intra-muros, zone périurbaine, zone suburbaine, zone rurale) et une enquête qualitative basée sur des entretiens individuels.*

Cette étude se situe, selon le Dr Jean-Gabriel Brun, président de la Section des Spécialistes de l'URML Île-de-France, dans la continuité directe d'un premier travail urgent, confié au Cabinet Eliane Conseil, début 2008, à la veille de la tenue des EGOS, par la Section Spécialistes. Ses résultats bruts avaient tiré une première sonnette d'alarme concernant les effets délétères d'un trop strict respect du parcours de soins par le patient "naïf".

Contact URML Île-de-France, Commission organisation des soins et système de santé :

Dr Marc Sylvestre, président de la commission : 06 64 70 89 89

Dr Bernard Elghozi, co-président de la commission : 06 82 99 78 90

Sylvie Courboulay, responsable communication URML Île-de-France : 01 40 64 56 91